

LES CAMPAGNES D'ALTITUDE

CHÂTAIGNERAIE
CANTALIENNE

06



« C'est un pays de châtaigniers et de blé noir qui sent déjà le Limousin. Un pays de grand large et de vie chétive. Pays de chouannerie. »

Henri POURRAT, *En Auvergne*, 1966, Arthaud

1. SITUATION

La Châtaigneraie cantalienne est un ensemble de paysages situé sur les terres les plus basses du département du Cantal (entre deux cents et huit cents mètres d'altitude) au sud-ouest. Elle appartient administrativement au Cantal (et donc à l'Auvergne), mais s'étend également au-delà des limites départementales vers le Lot, où elle est alors davantage appelée *Châtaignat*, et vers le nord Aveyron. Au nord, la vallée de la Cère (9.06) délimite ce vaste espace. Au sud, la limite est nettement marquée par les vallées du Lot et de ses affluents qui, très encaissées, constituent une belle rupture topographique. La vallée du Lot faisant la limite administrative n'est pas décrite ici, mais tient une place importante pour l'ensemble de paysages de la Châtaigneraie.

La topographie, issue de l'altération des granites, se caractérise par sa douceur : une arène sableuse couvre les versants et a donné naissance à des formes de reliefs aux pentes douces. La Châtaigneraie représente de manière générale des plateaux schisteux et granitiques organisés en une succession de croupes aux sommets arrondis, profondément entaillés par les réseaux hydrographiques (Célé, Cère, Rance et affluents du Lot au sud...).

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 4. Les campagnes d'altitude.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 4.06 A Collines de Saint-Mamet / 4.06 B Collines de Lafeuillade-en-Vézy / 4.06 C Collines de la Brousse / 4.06 D Collines de Leucamp / 4.06 E Bassin de la Besserte / 4.06 F Plateaux de Montsalvy / 4.06 G Collines de Mourjou / 4.06 H Vallée du Lot / 4.06 I Plateaux de Marcolès et Saint Antoine / 4.06 J Collines de Boisset / 4.06 K Plateau de Saint Saury / 4.06 L Plateau de la Ségalassière / 4.06 M Plateau de Siran.

2. GRANDES COMPOSANTES
DES PAYSAGES

2.1 LE DÉFRICHAGE DE LA CHÂTAIGNERAIE : LA PERTE DE CORRESPONDANCE ENTRE LE NOM ET LE LIEU

Au nord de la Châtaigneraie, la vue panoramique depuis le Puy Saint-Laurent (Saint-Mamet-la-Salvetat) en direction du massif du Cantal donne une image claire de ce qu'est en train de devenir cet ensemble de paysage. Son apparence était très différente il y a cinquante

4.06



Au nord de Maurs par la D33

ans. La Châtaigneraie a subi une grande mutation depuis les années soixante. Ce que l'on pouvait voir était essentiellement un paysage de forêt. De 1970 à 1990, les forêts ont été défrichées pour mettre en pâture les terres pour l'élevage. Le phénomène se prolonge aujourd'hui ne laissant progressivement aux habitants de la Châtaigneraie que son nom et sa mémoire. Elle fait clairement partie des ensembles de paysages auvergnats qui ont subi le plus de changements depuis quelques décennies.

2.2 LE PH DE LA TERRE ET LA CHAUX

Les terrains de la Châtaigneraie sont des terrains acides. Au moment de leur déboisement, il a fallu les chauler pour élever leur pH. Le calcaire pour le chaulage provenait de carrières à chaux situées à quelques kilomètres au nord sur les coteaux calcaires de Saint-Paul-des-Landes, dans l'ensemble de paysages du bassin d'Aurillac. Les coteaux sont visibles depuis le Puy Saint-Laurent. Une nappe blanche se dégage nettement sur les prairies vertes des reliefs. Si ces coteaux calcaires n'avaient pas été si proches, la mise en culture de ces terres aurait posé plus de questions.

2.3 DES PRAIRIES BOCAGÈRES AUX CHAMPS DE MAÏS : EXEMPLE DU PLATEAU

VERS QUÉZAC

Ces vingt dernières années, l'évolution de la Châtaigneraie s'est encore accélérée. La première évolution des années soixante (modernisation et mécanisation) a permis majoritairement la mise en prairie des anciennes forêts pour l'élevage. « Sur la période avant-guerre, la Châtaigneraie était sur un système polycultural avec de petites exploitations produisant de la céréale, de la châtaigne et de l'élevage ovin et porcin. Dès les années 1950-1960, la révolution productiviste va entraîner des bouleversements d'envergure dans les pratiques agricoles. [...] Bien que la production se soit de plus en plus appuyée sur l'élevage (élevage bovin et élevage hors sol de porcs), l'activité agricole restait alors marquée par la polyculture traditionnelle, ce dont témoignent encore, dans une certaine mesure, les paysages. Ces derniers sont constitués d'une juxtaposition de champs cultivés (production de céréales et de maïs), de parcelles de cultures fourragères et surtout de prairies naturelles ou artificielles. À l'origine relativement compartimenté (effets combinés du relief et de la présence du réseau bocager), [...] le parcellaire est de plus en plus lâche, les faibles contraintes liées à la topographie permettant très facilement l'agrandissement des parcelles et la mécanisation. L'intensification de l'agriculture

conduit d'autre part à un regroupement des parcelles ; les clôtures en barbelé remplacent progressivement l'ancien réseau de haies bocagères » (Source : *Atlas départemental des paysages du Cantal*).

Récemment, la tendance dans certaines zones de la Châtaigneraie est à la mise en culture intensive des parcelles pour les céréales. Au 19^e siècle, la Châtaigneraie était l'endroit le moins riche du Cantal. Aujourd'hui, une forme d'agriculture plus intensive s'y est développée. Ce changement est très perceptible le long de la route qui traverse le plateau au-dessus de Quézac. Sur les terrains en pente douce du haut du plateau, l'agriculture céréalière remplace progressivement l'agriculture bocagère ancienne. Les petites parcelles de prairies naturelles, de fauche et de pacage, entourées de haies de petits fruitiers sauvages, de pommiers de bordure et de châtaigniers disparaissent au profit de champs de maïs plus vastes. Les haies sont supprimées, les terrains remembrés. La nature du sol du plateau, très drainante, crée depuis toujours des conditions de sécheresse peu propices à la culture intensive du maïs. Des ouvrages de prélèvement de l'eau dans les petits cours d'eau des vallons ont été réalisés pour faire monter l'eau jusqu'au plateau et l'irriguer. Le sol s'appauvrit rapidement par des phénomènes d'érosion qui résultent de cette irrigation forcée.



Vue panoramique depuis les hauts de la commune de Quézac

2.4 APPARITION D'UNE AMBIANCE INDUSTRIELLE AMENÉE PAR LES NOUVELLES PRATIQUES AGRICOLE

Signe 1 : Les grosses machines sur les petites routes de campagne

La présence de machines de grande taille dans des endroits un peu reculés et calmes donne une atmosphère industrielle aux paysages de la châtaigneraie. C'est à peu près la même impression que donnent des passages de camions de transport de pierres dans les campagnes où se trouvent des carrières. Des tracteurs, tirant de grandes remorques de maïs d'ensilage, roulent, en saison, sur de petites routes de campagne. Souvent, les agriculteurs font appel, pour l'ensilage, à des prestataires de service qui viennent avec leurs machines. Les mêmes prestataires proposent d'autres services nécessitant du gros matériel agricole : sciage, terrassement de drainage, broyage et déchiquetage du bois, entretien des haies et fossés par des épareuses... L'agriculture industrielle s'est organisée autour de ces prestataires capables de répondre à ses besoins.

Signe 2 : L'agrandissement rapide et conséquent de certaines exploitations

Le niveau de présence de certaines exploitations agricoles a changé en quelques décennies. Elles se sont agrandies considérablement en vingt ans. Le bâtiment d'exploitation d'origine

se cache généralement derrière un ensemble formé d'une grande stabulation, d'un bâtiment de stockage, d'une zone d'ensilage et de la nouvelle maison des exploitants... L'installation omniprésente de panneaux solaires sur les toitures marque fortement aujourd'hui l'apparence de certaines d'entre elles.

2.5 EFFET DE SIMPLIFICATION DES TERRITOIRES AGRICOLES

Signe 1 : Épierrage pour de grandes parcelles de ray-grass et disparition du paysage printanier

De grandes parcelles ont été épierrées au bulldozer pour être ensuite semées en ray-grass. Leur apparence est celle d'une grande culture, un ensemble vert homogène. La prairie d'origine et la diversité des espèces qui la constituait a disparu. Sa disparition s'accompagne d'une perte : celle des paysages printaniers fleuris et du bocage à châtaigniers et à chênes, au profit d'un paysage agricole industriel orienté par les primes agro-herbagères. Un an sur deux, les parcelles sont cultivées en maïs.

Signe 2 : Disparition progressive des vieux chênes isolés

Historiquement, les chênes étaient exploités en têtard ou écépés avec interdiction de dessouchage. Le remembrement a fait dispa-

raître beaucoup d'entre eux qui marquaient le maillage bocager. La disparition progressive de l'utilité qui donnait un sens à leur présence, comme celle des châtaigniers (ombre pour les bêtes, bois de chauffage ou autre, délimitation des petites parcelles...), est clairement lisible dans leur état d'abandon.

Signe 3 : Situation modèle de disparition progressive de la forme d'un petit cours d'eau

Sur la route départementale 220 entre Saint-Saury et Glénat, on peut voir un petit cours d'eau, comme il y en avait beaucoup par le passé, qui serpente dans une prairie pâturée par les vaches. La prairie est au creux d'un léger vallon. Les anciens avaient creusé un réseau de fossés pour rendre la prairie humide pâturable. Ils avaient laissé le ruisseau serpenter en conservant les arbres qui le bordaient (ripisylve étroite dominée par les saules...) pour maintenir naturellement les berges et éviter que les bovins ne les dégradent en venant boire au ruisseau. Progressivement les arbres ont disparu. Il n'en reste qu'un vestige en amont. Les berges se sont érodées du fait de l'absence de la ripisylve. Ailleurs, la forme naturelle du cours d'eau qui serpente dans la prairie humide pourrait disparaître, canalisée en ligne droite pour homogénéiser le terrain, obtenir plus de superficie de culture et drainer de manière plus efficace. Le petit cours d'eau qui serpente "encore" est un vestige.

4.06

Signe 4 : Raréfaction des traces de modes anciens d'utilisation des zones humides

Après Parlan sur la route départementale 33, dans une légère cuvette qui s'apparente à une alvéole granitique entourée d'arènes bombées couvertes d'une forêt de feuillus, une arborescence de petits fossés a été creusée pour drainer légèrement une zone humide et la rendre pâturable par les bêtes. Ce sont les traces des modes d'exploitation anciens de la Châtaigneraie. Ce réseau de fossés facilement identifiables par la présence des graminées qui s'installent dans leurs parages humides, permet de réduire l'engorgement du sol et d'atteindre un niveau de portance suffisant pour que les bovins ne s'y embourbent pas.

La multiplicité de ces zones humides qui stockent de l'eau et alimentent des ruisseaux puis les rivières sert de bassin naturel de rétention. Leur disparition engendrée par un drainage tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, au-delà de la disparition d'une certaine diversité animale et végétale, peut poser des problèmes en aval au niveau des rivières. Il y a encore, sur le territoire de la Châtaigneraie, deux modes d'agriculture qui se côtoient. L'ancien mode d'élevage extensif de bovins perdure, étroitement lié aux aléas de la topographie locale. Un nouveau mode s'installe, système plus intensif lié à la culture du maïs.

Signe 5 : Raréfaction du système traditionnel d'irrigation et développement des retenues collinaires

Sur la route départementale 219, en direction de la Baresie, dans le vallon d'un affluent du Célé, la Ressègue, une prairie en forte pente a été lacérée de petits béals horizontaux à pentes

douces qui permettaient le captage de l'eau et son transport dans la prairie pour l'irriguer. Les rigoles étroites ont été creusées tous les dix mètres perpendiculairement à la pente. Les pentes sont très drainantes à cet endroit et l'irrigation permettait d'obtenir une coupe de regain. Le système s'apparente à d'autres systèmes traditionnels d'irrigation comme par exemple aux levades dans le Limousin ou aux rases pratiquées dans le Cézallier. Les rases devaient être bien orientées par rapport à la pente et leur profondeur devait être calculée au plus juste pour que l'eau circule le plus rapidement possible car le temps de captage était compté et partagé entre chaque agriculteur. Le temps d'irrigation était sévèrement réglementé. Les rigoles sont devenues rares. Les retenues collinaires prennent le dessus aujourd'hui comme pratique d'irrigation (aménagements de récupération et stockage des eaux de surface, un peu comme des micro-barrages, souvent utilisés pour l'irrigation agricole).

3. MOTIFS PAYSAGERS**3.1 LES CHAOS GRANITIQUES AU MILIEU DES CHAMPS**

La mise en culture de la Châtaigneraie a nécessité un épierrage de blocs de granite qui se retrouvent amoncelés par les agriculteurs au milieu des parcelles.

3.2 LES VIEUX CHÊNES ISOLÉS

Dans les prés, restent encore de vieux chênes isolés qui sont un signe du territoire d'élevage

et de forêts qu'était la Châtaigneraie ancienne, avant sa mise en culture récente. Leur air ancien, leur silhouette, le fait qu'ils ne sont pas renouvelés, leur donnent un air anachronique. Leur utilité actuelle, physique et symbolique, n'en est pas moins grande. (cf. *Grandes composantes des paysages : signe 2, disparition progressive des vieux chênes isolés*)

3.3 LES ANDINS : EXPRESSION DE LA MUTATION DES PAYSAGES DE LA CHÂTAIGNERAIE

Les exploitants déboisent des parcelles pour y mettre de l'herbe. Les résidus végétaux du déboisement sont empilés pour former des andins et éviter de les évacuer. Les andins forment des buttes allongées conséquentes d'un mètre cinquante de hauteur environ et en moyenne d'une vingtaine de mètres de longueur. Les exploitants les laissent s'enfricher. Ils forment ensuite un îlot végétal à forme singulière au milieu d'une prairie. Ce genre d'andins devient un motif paysager de la Châtaigneraie. Il est l'expression d'une mutation des paysages : les espaces devenus forestiers sont reconvertis en espaces de grandes cultures. La pratique est identique en Margeride mais moins généralisée du fait de l'altitude élevée qui limite de fait la pression agricole.

3.4 LES TERRIERS

À noter la présence de « terriers » souvent à proximité des hameaux : micro-carrières d'extraction de l'arène, utilisée pour les enduits extérieurs des maisons. Les relations entre la roche et l'architecture sont particulièrement évidentes, les bâtiments traditionnels utilisant les matériaux locaux : blocs de granite pour les murs et les encadrements, lauzes pour les couvertures.

3.5 LES SÉCADOUS

Aux habitations et aux bâtiments agricoles anciens s'associent les sécadous, petits bâtiments destinés autrefois au séchage des châtaignes. Le rez-de-chaussée était le niveau du foyer qui chauffait et asséchait l'espace. Au-dessus étaient entreposées les châtaignes sur un plancher de bois ajouré. Ce genre de construction porte différents noms en fonction des régions : clède, clédier, séchadour... Aujourd'hui souvent



Exploitation agricole moderne sur la commune de Parlan



abandonnés, beaucoup de ces petits édifices, qui participent à l'identité de la Châtaigneraie dans son ensemble, disparaissent.

3.6 LES EXPLOITATIONS AGRICOLES MODERNES

La construction de bâtiments agricoles en extension des anciens corps de fermes est en train de générer l'apparition d'un motif paysager futur très prégnant dans cet ensemble de paysages. (cf. *Grandes composantes de paysages : apparition d'une ambiance industrielle amenée par le biais agricole, signe 2...*)

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LE SITE DU CHÂTEAU DE NAUCASE

La digue de l'ancien étang du château transformée en route sert d'accès au château de Naucase par le sud. Elle traverse une zone humide, départ du bassin versant d'un petit affluent de la Rance, ancien étang disparu. Le Sivom de Maurs a acquis le château, il y a plus de dix ans. Quinze hectares de terrain appartiennent à la *Communauté des communes du pays de Maurs*. Les sols aux abords du château sont tellement ingrats qu'on ne peut pas les retour-

ner, si bien qu'on a réussi à garder là des prairies naturelles qui disparaissent ailleurs, remplacées par des prairies de ray-grass ou des champs de maïs. Les zones humides ont été conservées ainsi que les espèces fruitières qui ailleurs disparaissent avec le remembrement des parcelles. Aujourd'hui, les parcelles sont dédiées au pavage de chevaux de traits. Une association met en place des animations autour du thème de la gestion des prairies par la présence des chevaux.

Autour du château, le mur d'enceinte longe le parc sur une longueur d'un kilomètre, dans des états divers. Il est peu à peu remonté. Un chantier d'insertion a été mis en place pour construire un cheminement pédagogique sur le site.

Le site, avec sa route-digue surélevée et ses murs qui canalisent les cheminements était par le passé un péage, un passage obligatoire.

Le château de Naucase est inscrit depuis 2003 sur la liste des *Monuments Historiques*. Un chantier, dit de *stabilisation*, vient d'être réalisé sur les ruines du château pour éviter la dégradation progressive des restes du bâtiment et dans un but pédagogique. Avant les travaux, un grand tilleul se dressait dans la tour et donnait au lieu un caractère mystérieux et fantasmagique bien connu des habitants des alentours. Le tilleul a disparu. Un couple de hiboux moyen duc habitait la tour. Des cépées

de noisetiers et des grands lierres servaient de refuge à l'avifaune et aux chauves-souris. Ils ont disparu pour stabiliser les ruines. L'exemple du château de Naucase est très actuel car il illustre la nécessaire interaction entre un projet de préservation du paysage agricole et un projet de préservation d'un bâtiment ancien.

4.2 LE BELVÉDÈRE PANORAMIQUE DE LABASTIDE-DU-HAUT-MONT DANS LE DÉPARTEMENT VOISIN DU LOT

Labastide-du-Haut-Mont est un bourg dans le département du Lot qui occupe un point haut et fait belvédère panoramique sur la Châtaigneraie cantalienne. Un belvédère a été aménagé sur un réservoir d'eau en béton pour admirer le panorama. Quatre antennes d'opérateurs téléphoniques ont été construites dans le village.

4.3 UN BELVÉDÈRE MULTIFONCTIONS

Le bourg de Saint-Mamet-la-Salvetat a été construit au pied d'un petit relief, le Puy Saint-Laurent, que l'extension progressive du bourg a fini par encercler à moitié, en laissant libres et toujours exploitées les prairies d'élevage sur ses flancs. Sur le sommet, une table d'orientation a été installée sur la butte d'un réservoir semi enterré, au pied de l'antenne de télécommunication et à côté d'un poste électrique. Le belvé-

4.06

dère et la table ont été orientés en direction de la vue panoramique très large sur les monts du Cantal et le bassin d'Aurillac. La vue réelle depuis le sommet est un panoramique sur 360 degrés. Le sommet du Puy-Saint-Laurent est une grande esplanade très légèrement en pente. De nombreux aménagements et de nombreuses constructions y ont été réalisés au cours du temps. Ils dénotent l'importance de cet espace pour les habitants de la commune et ses modes d'utilisation au cours du temps. C'est un cas d'école d'accumulation d'usages et de fonctions sur un point haut localement célèbre. En été, le *parc-sommet panoramique* accueille la fête locale. Le feu d'artifice du 14 Juillet y est l'un des plus beaux du département du Cantal.

4.4 GARE EN RASE CAMPAGNE : LE ROUGET

Le Rouget est une commune récente née du développement du chemin de fer. Son origine est sa gare. Elle a été construite en rase campagne au moment de la construction de la ligne de chemin de fer qui relie Clermont-Ferrand à Toulouse. La commune est née en 1945. C'est devenu une petite ville de mille habitants très dynamique, grâce au train qui, à l'origine, a permis le développement d'une industrie du bois. La petite ville s'est aujourd'hui reconvertie dans le tourisme vert.

4.5 LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU PONT

Au 18^e siècle, une petite chapelle isolée a été construite au bord de la Rance. Elle a été classée *Monument Historique*. Un chemin permet d'y accéder en longeant la rivière. Derrière la chapelle, l'ensemble formé par un pré en esplanade bordé par un bois et le cours d'eau semble "faire partie" de la chapelle.

4.6 LA RANCE, LE CÉLÉ, LE VEYRE

Ces rivières aux eaux cristallines sur sol granitique sont favorables à la présence de moules perlières, sous réserve d'une eau de qualité, non polluée. Les rivières de ce bassin hébergent de plus des populations d'écrevisses à pattes blanches, de lamproies de Planer et de Chabots. Le *Syndicat mixte du Bassin de la Rance et du Célé* permet la mise en place d'une *gestion conservatoire* de ces espèces. Un *Contrat de rivière Célé* a été mis en place en 2004 et a été relayé par la mise en place d'un SAGE (*Schéma*



Entrée de village plantée de pommiers à Lablanquie

d'Aménagement et de Gestion des Eaux) sur le bassin hydrographique du Célé. Le SAGE a quatre grands objectifs :

- améliorer la qualité des eaux ;
- gérer quantitativement la ressource ;
- restaurer et entretenir les milieux aquatiques ;
- mettre en valeur le patrimoine du bassin du Célé.

4.7 L'EXPÉRIENCE DES CHÂTAIGNIERS EN FLEURS

Au printemps, dans les vallées aux pentes forestières, les châtaigniers en fleurs produisent un événement naturel qui marque fortement l'espace, célébrant la saison et le passage des années.

4.8 L'EXPÉRIENCE DES VERGER DE CHÂTAIGNIERS DANS LA FORÊT

Après Murgat, dans le Sud de la Châtaigneraie, une petite route goudronnée est couverte de châtaignes, "aménagement involontaire" qui génère une expérience singulière. La route traverse une vallée aux pentes couvertes d'une forêt de feuillus. Une culture de châtaigniers y est entretenue. Les arbres ont été greffés. Aucune repousse aux pieds, l'espace du sol est très net : les châtaignes issues des repousses sont de

mauvaise qualité. On peut découvrir dans ces forêts des alignements de châtaigniers à l'abandon âgés de trois cents ans qui se fondent dans le taillis récent. Pour l'entretenir et l'exploiter au maximum, on envoyait dans la châtaigneraie les cochons que l'on parquait et parfois les vaches après avoir ramassé les châtaignes pour l'hiver.

4.9 L'EXPÉRIENCE D'UNE ENTRÉE DE BOURG EN ALIGNEMENTS DE POMMIERS

En allant de Leynhac à La Barésie sur la route départementale 219, à l'entrée de Lablanquie, des arbres fruitiers forment un alignement routier sur une distance de deux cents mètres environ avant d'entrer dans le village. C'est une "entrée de ville" singulière à pommiers. C'est une forme originale de verger en alignement de bord de route. Le verger ne consomme pas l'espace agricole et agrémente l'arrivée sur le bourg. Certains pommiers ont dépéri et ont été remplacés par des jeunes. Les troncs des arbres se trouvent de l'autre côté d'une clôture dans les prés. Les houppiers dépassent sur la route. Le Code Rural dit que la branche qui se trouve au-dessus de la route ne peut être récoltée qu'avec accord du propriétaire. Après une certaine date de récolte, les pommes qui se trouvent sur la voie publique peuvent être récoltées par quiconque le désire.



Andin de déforestation

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA DISPARITION DES CHÂTAIGNIERS

Depuis les années 1950, beaucoup de terres de la Châtaigneraie ont été mises en culture. Les châtaigniers ont disparu progressivement au point que le nom de l'ensemble ne reflète maintenant qu'une caractéristique passée. (cf. Grandes composantes des paysages : le défrichage de la Châtaigneraie...)

LE DÉBOISEMENT DES FORÊTS POUR GAGNER DES TERRES AGRICOLES, ÉROSION DES SOLS

Les conséquences du déboisement de la Châtaigneraie et de sa mise en culture ont des expressions lisibles dans le paysage. (cf. Motifs paysagers : les andins, expression de la mutation des paysages de la Châtaigneraie)

LE DRAINAGE DES ZONES HUMIDES ET LA DISPARITION DES RIPISYLVES AVEC LA FORME NATURELLE DES PETITS COURS D'EAU

Les pratiques anciennes d'élevage conservaient, exploitaient, s'accommodaient des différentes formes de présences de l'eau. L'évolution des pratiques agricoles tend plutôt à simplifier les variations de milieux et de paysages que ces présences induisaient.

(cf. Grandes composantes des paysages : effet de simplification des territoires agricoles / signe 3, situation modèle de disparition progressive de la forme d'un petit cours d'eau + signe 4, raréfaction des traces de modes anciens d'utilisation des zones humides)

L'INSTALLATION DE POMPES ET LA CRÉATION DE RÉSERVES COLLINAIRES POUR L'IRRIGATION

Avec le développement d'un mode d'agriculture plus intensif qu'auparavant, les besoins en eau d'irrigation se développent. Des réserves artificielles de récupération des eaux de surface apparaissent de plus en plus, interceptant le circuit plus ancien des eaux pluviales. (cf. Grandes composantes des paysages : effet de simplification des territoires agricoles / signe 5, raréfaction du système traditionnel d'irrigation et développement des retenues collinaires)

L'ÉPIERREMENT MÉCANIQUE.

La mécanisation de l'épierrement découvre de grandes parcelles pour la monoculture. (cf. Grandes composantes des paysages : effet de simplification des territoires agricoles / signe 1, épierrement pour de grandes parcelles de ray-grass...)

LA DISPARITION DU BOCAGE, DES HAIES ET DES ARBRES ISOLÉS

De plus en plus, le réseau de haies et d'arbres isolés, dispositif spatial du bocage pour l'élevage, disparaît de la châtaigneraie du fait de la mise en culture de ces terres. Il en résulte progressivement une sorte d'uniformisation simplifiée du territoire.

(cf. Grandes composantes des paysages : effet de simplification des territoires agricoles / signe 2, disparition progressive des vieux chênes isolés)

L'EXTENSION ET LA MODERNISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.

(cf. Apparition d'une ambiance industrielle amenée par les nouvelles pratiques agricoles : signe 2, l'agrandissement rapide et conséquent de certaines exploitations)